

**Question CAE - M. Vincent Ducler, Président de la Commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi (1990-1994)**

Monsieur le Président, chers collègues,

Le Rwanda fait partie de ma circonscription, où sont établis quelque 400 Français, je suis ravie que nous puissions avoir cet échange sur l'implication de la France au Rwanda à la demande du président de la République Emmanuel Macron, je salue cette initiative qui est inédite.

La semaine dernière, nous avons eu l'honneur de recevoir au sein de cette commission, le Dr Denis Mukwege. Nous avons ainsi évoqué son combat contre les violences faites aux femmes en R.D.C et sa dénonciation du viol comme arme de guerre.

Pays voisin du Rwanda, qui a vu arriver, en 1994, à l'Est de son territoire, plusieurs milliers de rebelles Hutu (Benyamulingue). Se livrant à une lutte acharnée contre les milices locales, ces groupes de rebelles rwandais usaient sur les populations locales d'une pratique utilisée de l'autre côté de la frontière sur la minorité Tutsi: les violences sexuelles comme armes de guerre. En effet, selon un rapport de l'ONU au moins 250 000 femmes furent victimes de viols lors du génocide Tutsi.

Considérée comme un "dommage collatéral", il a fallu attendre la fin des années 90s pour que la pratique massive du viol au Rwanda soit redefini comme un élément constitutif et une stratégie de l'acte de génocide. Le Président Paul Kagame indiquait alors dans une interview concernant le gouvernement de l'époque qu'il "faisait sortir des malades du sida des hôpitaux pour former des bataillons de violeurs". On estime qu'environ 70% des femmes violées pendant le génocide ont été infecté par le VIH.

Les femmes ont été au cœur de la reconstruction du pays après le génocide. Les femmes du Rwanda ont aujourd'hui pris des parcelles du pouvoir de plusieurs façons: majoritaire à la chambre basse du parlement, elles tiennent également les reines des ministères clés et sont à la tête d'entreprises importantes publiques comme privées. Ces femmes participent aujourd'hui grandement au rayonnement de l'image de leur pays sur la scène internationale.

L'ouverture des archives repose la question de la justice transitionnelle au Rwanda et la place que la France pourrait y prendre à l'heure où les relations entre les deux pays se réchauffent. Mr Duclert, les femmes ayant joué un rôle central dans la reconstruction du Rwanda, quelle est selon vous, la place de la diplomatie féminine dans l'établissement d'une normalisation des relations entre le Rwanda et la France et d'une réhabilitation des victimes ?